



Vélobus en milieu rural

Porteurs du projet : les parents d'élèves et la municipalité des Rosiers-sur-Loire

■ Pédibus, vélobus, kézako ?

C'est un mode de transport collectif pour aller à pied ou à vélo vers l'école sous la surveillance de parents. Le pédibus® est adapté à tous les enfants, de la maternelle au primaire. Le vélobus® convient mieux aux enfants de plus de 7 ans. Il permet de couvrir de plus grandes distances.

■ Le contexte

Aux Rosiers sur Loire comme dans beaucoup de communes l'accès à l'école était compliqué et dangereux car : les parents venaient déposer leurs enfant à l'école en voiture. Pour sortir de ce cercle vicieux, la commune des Rosiers a lancé un pédibus® avec les parents d'élèves et le Pays des Vallées d'Anjou. Le hameau des Sablons, situé à 4 km du bourg des Rosiers, ne pouvait pas bénéficier du pédibus®. Mais déjà 4 enfants de CM2 venaient à l'école à vélo en autonomie. Les parents ont alors souhaité qu'un vélobus® soit mis en place avec la commune.

■ Le projet de vélobus

Les avantages / et freins du vélobus® (ou du pédibus®)

Les avantages

- Santé : activité physique des enfants et réduction de la pollution de l'air localement
- Autonomie de l'enfant, apprentissage du vélo
- Sécurité et accessibilité : réduction de l'encombrement aux abords de l'école
- Convivialité et vie de quartier
- Aménagement communal : réduction des besoins de parking

Les freins

- Mise en place longue,
- Difficulté de perpétuer dans le temps le projet quand les parents moteurs quittent l'école.
- La garderie périscolaire.
- Le poids des cartables peut être un frein



Les étapes du projet

Mobiliser....

...les enfants, les parents d'élèves qui peuvent porter le projet, les enseignants qui font passer les messages dans les familles et peuvent intégrer les vélobus® et pédibus® dans leur programme éducatif. Les élus doivent s'engager aux côtés des parents et des enseignants, leur contribution pouvant porter notamment sur la sécurisation de l'itinéraire.

Enquêter

Il est nécessaire de connaître les modes de déplacement des enfants vers l'école, le cas échéant leur niveau de vélo ainsi que les besoins, les disponibilités des parents. Le lieu de résidence des enfants de la commune est cartographié pour définir un ou plusieurs lignes de ramassage

S'engager

L'inscription des enfants et des parents au vélobus® ou pédibus® nécessite le respect d'un code de bonne conduite. La «charte vélobus®» est signée des enfants, des parents, des bénévoles accompagnateurs et même pour le cas particulier des Rosiers, des bénévoles accompagnateurs mineurs (frères et sœurs collégiens qui encadrent le vélobus®).



Plan de l'itinéraire vélo emprunté sur la commune des Rosiers-sur-Loire

Fonctionnement du vélobus® des Rosiers

Effectif

- 19 enfants de 3 à 11 ans inscrits au vélobus®. Les plus jeunes enfants ne sachant pas faire de vélo sont transportés dans des carrioles ou sur des sièges fixés à l'arrière des vélos des accompagnateurs. Les cartables sont également chargés dans les carrioles.
- 9 adultes accompagnateurs
- 5 adolescents accompagnateurs occasionnels

Jours et horaires

- Départ 8 h 05 pour commencer l'école à 8 h 45
- Retour à 17 h 10 pour une fin de classe à 16 h 30
- 2 jours par semaine le vélobus® fonctionne avec tous les enfants et au minimum 3 parents accompagnateurs
- Les autres jours seuls les enfants de CM1 et CM2 suivent l'itinéraire sécurisé en autonomie

Le covoiturage prend le relais

- En cas d'intempérie
- De novembre à mars car le temps et la luminosité ne permettent pas d'assurer la sécurité des enfants

Garde périscolaire

- Les plus jeunes enfants vont à la garderie le soir et les parents les récupèrent avec leurs vélos
- Les parents s'entraident pour garder des enfants sur des temps courts (15 à 30 minutes) après l'arrivée du vélobus® au hameau des Sablons

Assurance et statut

- La commune a porté et assuré le vélobus® durant la première année de fonctionnement. En 2012 le vélobus® prend son autonomie et se rattache à une association tout en bénéficiant de l'assurance de la municipalité au titre d'activité d'intérêt général.

■ L'accompagnement du Parc

Le vélobus® nécessite un minimum d'organisation et d'encadrement en matière de sécurité routière... car les enfants circulent sur la route et non sur les trottoirs. Le Parc se propose d'accompagner les parents, élus et enseignants volontaires pour rendre les déplacements à vélo vers l'école plus conviviaux et plus sûrs.

Les outils

- Les questionnaires d'enquêtes
- La représentation géographique des élèves
- Les documents d'inscription
- Les chartes de bonnes pratiques des parents, enfants, bénévoles accompagnateurs
- Une information sur les responsabilités en cas d'accidents.



La sécurité

- L'itinéraire a été validé par un professionnel du vélo pour garantir la meilleure sécurité.
- Les services de l'Etat ont pu apporter un conseil sur les équipements de signalisation à mettre en place le long de l'itinéraire
- Des équipements fluorescents sont mis à disposition des enfants et des accompagnateurs.

L'équipement roulant

- Le Parc a mis à disposition du vélobus®, 2 carrioles pour le transport des enfants non autonomes à vélo



■ Le budget

Recettes possibles : PNR Ademe Leader Mécennat	Dépenses collectives à prévoir : 2 Carrioles : 170 à 250 €TTC pièce Formation sécurité routière : 300 €TTC Jalonnement routier : 1900 €HT Petit équipement (pharmacie cadenas etc.) : 60 €TTC Assurance du vélobus® sans surcoût sur le contrat de la
	Equipement individuel : Chasubles fluorescents Casques

■ Bilan

Ce vélobus® est une première en milieu rural en région des Pays de la Loire. Sa pérennisation a permis d'engager des fonds pour jalonner l'itinéraire d'une signalisation routière adaptée.

Les parents ont insisté pour que de très jeunes enfants (3 enfants 5 ans) puissent parcourir le trajet (4 km) à vélo, bien que le vélobus® soit théoriquement mieux adapté aux enfants de 7 ans et plus. L'expérience est probante, mais nécessite une grande motivation !

Il est essentiel de transporter les fratries pour ne pas décourager les parents accompagnateurs. Prévoir des carrioles pour les enfants ne sachant pas faire de vélo.

Le vélobus® ne fonctionne que 2 jours par semaine en raison des disponibilités des parents, afin de rester un plaisir et de ne pas devenir une contrainte.

Le lien social au sein du Hameau des Sablons est très fort. Le Vélobus® a permis d'intégrer de nouvelles familles à la rentrée 2011.

■ En savoir plus

Les acteurs

Prestataire formation circulation à vélo en groupe : AESA - Christelle Juillard, douessin@aesa.fr et Frédéric Faucillon, frederic.faucillon@gmail.com

Accompagnement technique : PNR - Florence Busnot-Richard, f.busnot-richard@parc-loire-anjou-touraine.fr

Marquage au sol : Marquavia - Fabien Richard, f.richard@marquavia.fr

Municipalité : Gil Ledru, gpledru@orange.fr

Les ressources vélobus® et pédibus®

www.reseaumillepattes.org

Ademe des Pays de la Loire : le Film (DVD) et la boîte à outils (Cd-rom) sont disponibles sur demande à l'adresse suivante doc.ademe@ecopole.com

